REGLEMENT E-LSASS CUP

Après le succès de la première édition (quasiment 200 tireurs), la Ligue de Tir d'Alsace vous propose de participer à la seconde édition de cette compétition d'été !

Cette compétition concerne les disciplines suivantes :

- Carabine 10M
- Pistolet 10M
- Pistolet 25M
- Carabine 50M 60 Balles couché
- Carabine 50M 3X20 (pour toutes les catégories)

I. Engagement

L'engagement à cette compétition est gratuit. Pour vous inscrire, il vous suffira d'envoyer le résultat de votre match dans la/les discipline(s) auxquelles vous souhaitez participer.

Cette compétition est ouverte aux catégories « minimes » jusqu'à « dames 3 » et « seniors 3 »

II. Format de la compétition

Les matchs se dérouleront selon le format habituel prévu par les règlements de chaque discipline édités par la FFTir.

Tous les participants réaliseront leur match « à domicile » c'est-à-dire dans le club où ils sont licenciés en respectant les points suivants :

- Présence d'un arbitre ou d'un dirigeant du club obligatoire
- Comptage en points entiers
- Possibilité de tirer plusieurs matchs et de communiquer le meilleur résultat
- Le responsable de la compétition peut demander à n'importe quel moment une preuve de la réalisation du score. Si ce n'est pas possible le score ne sera pas pris en compte.

III. Calendrier de la compétition

Les résultats (photos écran ou fiche de score) de la compétition devront être envoyé, avec le détail de chaque série et la signature de l'arbitre ou du responsable, auprès de Mr Anthony HAAS :

Par mail : anthony.haas@liguetiralsace.fr

Par courrier : Maison des Sports – Ligue de Tir d'Alsace – 4, rue Jean Mentelin – BP 95028 - 67035 STRASBOURG CEDEX 2

La date limite d'envoi est fixée au 31 août 2022.

IV. Classement

Le classement de la compétition sera publié à plusieurs reprises pendant l'été en fonction des résultats reçus. Celui-ci comprendra les catégories suivantes pour chaque discipline :

- Minimes (MF-MG) en vue d'une éventuelle détection pour les stages Ligue
- Jeunes Femmes (CF-JF)
- Jeunes Hommes (CG-JG)
- Adultes Femmes (D1-D2-D3)
- Adultes Hommes (S1-S2-S3)

Les 8 premiers de chaque discipline et de chaque catégorie se retrouveront le 10 et le 11 septembre prochain pour disputer un match final.
Dans le cas où il n'y aurait pas 8 participants dans une catégorie, une seule sera créée afin de réunir jeunes et adultes, femmes ou hommes. Dans ce cas-là les 16 premiers de cette catégorie seront qualifiés pour participer au match final.

Toutefois si, malgré le regroupement des catégories, il n'y a pas au minimum 10 tireurs pour une discipline, la finale n'aura pas lieu et le premier classement sera pris en compte.

V. Récompenses

Tous les participants aux finales recevront une récompense en fonction de leur classement :

- 1ère place : Bon d'achat de 50 € en armurerie
- 2ème place : Bon d'achat de 30 € en armurerie
- 3ème place : Bon d'achat de 20 € en armurerie
- 4ème à 8ème place : Goodies LTA

Tous les tireurs classés à partir de la 9ème place seront inscrits pour participer à un tirage au sort pour remporter un goodies LTA.

La remise des récompenses pour les 8 premiers se fera à l'issue de chaque match.

VI. Match final

Le déroulement des finales sera inspiré des nouvelles finales mise en place par l'ISSF (International Shooting Sport Federation) et sera donc très proche du déroulement des finales des prochains Jeux Olympiques de Paris !

Le règlement complet sera publié au courant du mois d'août 2022. Cette finale se déroulera les 10 et 11 septembre 2022 sur les installations du Racing Club de Strasbourg.

Les scores de tous les participants seront remis à zéro et un nouveau classement sera fait à l'issue du match.

Il ne sera pas possible de choisir son créneau de tir, celui-ci étant déjà attribué en fonction du plan de tir publié sur le site de la Ligue.